

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 725

présenté par

M. Alauzet, M. Baupin, rapporteur Mme Duflot, Mme Abeille, Mme Allain, Mme Attard,
Mme Auroi, Mme Bonneton, M. Cavard, M. Coronado, M. de Rugy, M. François-Michel Lambert,
M. Mamère, Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili, M. Roumegas et Mme Sas

ARTICLE 19 BIS AA

Compléter cet article par les mots :

« pour recyclage et réemploi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser que les dispositifs de consigne devront concerner tout autant le recyclage que le réemploi.